



*Syndicat Intercommunal
à Vocation Multiple
du Pays des Maures
et du Golfe de Saint-Tropez*

Débat d'Orientations Budgétaires

Vendredi 24 février 2012 - 14h30

La Bastide Pisan à Cogolin

Le débat d'orientations budgétaires présente les projets d'actions à conduire dans l'année en fonction des capacités financières de la structure.

Pour la deuxième année consécutive le compte administratif et le compte de gestion peuvent être votés dans la même séance que le budget primitif, permettant de ce fait d'intégrer les résultats.

Des réunions préalables des commissions et un comité syndical tenu le 28 novembre 2011 ont permis de dresser un premier bilan de l'exercice 2011 et les perspectives 2012 :

Rappel :

- Commission forêt : 7 novembre 2011
- Commission culture : 10 novembre 2011
- Commission environnement : 21 novembre 2011
- Comité syndical : 28 novembre 2011.

Les axes forts de l'année 2012 portent sur :

- Forêt : poursuite des investigations sur l'exploitation du chêne liège (Forêt Modèle) ;
- Environnement : poursuite du développement des filières, des réseaux de chaleur en partenariat avec Maures Bois Energie ;
- Information géographique : conforter le système Intragéo, l'adressage ;
- Culture : renouvellement de l'agrément du Conservatoire à rayonnement intercommunal, maintien des dispositifs orchestres à l'école, Classe à Horaires Aménagés Musique et Danse (CHAM et CHAD), stage d'orchestre, liens avec la Russie et plus particulièrement l'école Rostropovitch de Saint-Pétersbourg.

I - Propositions d'actions

A - Conservatoire

Le territoire de la compétence s'étend sur 7 communes adhérentes à la compétence (sans changement par rapport à 2011).

Le Conservatoire fonctionne par année scolaire, ce qui se traduit par un chevauchement de deux années scolaires partielles par exercice budgétaire.

Le débat d'orientations budgétaires 2012 prend en compte la fin de l'année scolaire 2011/2012 (janvier à juin) et la future rentrée 2012/2013 de septembre à décembre 2012.

L'année en cours a fait l'objet d'une présentation détaillée au comité syndical du 28 novembre 2011. Il n'y a pas de changement majeur en cours d'année.

Récapitulatif des éléments principaux :

☞ 37 agents dont 29,63 équivalents temps pleins dont :

- 5 agents encadrement et secrétariats ;
- 22 enseignants titulaires ;
- 7 enseignants contractuels ;
- 1 agent en remplacement ;
- 1 agent en maladie ;
- 1 agent mis à disposition du Centre de gestion.

(Répartition sensiblement identique depuis trois ans).

☞ 443 heures de cours hebdomadaire (en diminution par rapport aux années précédentes) ;

☞ 575 élèves «physiques» soit 1 365 élèves «cours» ;

☞ Deux spécialités : musique et danse (à parité) ;

☞ Des parcours diversifiés :

- Phase d'initiation ;
- Parcours diplômants par cycle ;
- Parcours ados.

☞ **Les interventions en milieu scolaire** : 51 heures 30 hebdomadaires réparties sur l'ensemble des groupes scolaires des communes adhérentes (sauf Ramatuelle depuis cette rentrée scolaire).

☞ **Les Orchestres à l'école** : troisième et dernière année à Grimaud (orchestre à cordes) et à Sainte Maxime (orchestre cuivre).

Des projets sont en cours d'étude avec l'inspection académique pour deux nouvelles écoles primaires et une nouvelle expérience avec la mise en place d'un orchestre à l'école au collège du moulin blanc à Saint-Tropez.

☞ La poursuite des Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse au collège de Cogolin et des Classes à Aménagement d'Horaire Musique au collège de Sainte Maxime.

☞ **Le stage d'orchestre** aux vacances de printemps accueillant 80 élèves dont une dizaine d'élèves de l'école de Saint-Pétersbourg qui étaient présents lors de la rencontre fin octobre à Cogolin.

☞ Une programmation riche et diversifiée toute l'année avec des événements majeurs regroupant les élèves en musique et danse (par exemple : Michael'sTribute, les vents du sud, etc.).

☞ Un projet de déplacement d'une délégation d'une trentaine d'élèves et de professeurs à Saint-Pétersbourg aux vacances de la Toussaint.

B - Arts plastiques

Les cours sont dispensés sur les communes de Grimaud et Sainte Maxime. Les effectifs au 15 février sont de 27 élèves. Le professeur intervient dans des activités complémentaires sur les deux communes : conférences, expositions, participations au montage de projets.

C - Information Géographique

Le territoire de la compétence s'étend sur 12 communes adhérentes à la compétence (sans changement par rapport à 2011).

Les grands chantiers actuels du service sont :

- La numérotation : commune de Cogolin, Grimaud (courant mars), La Mole. Il est envisagé l'acquisition par le SIVOM d'une presse manuelle pour créer les plaques de numérotation pour les communes.
- La mise à jour des données annuelles (cadastre, réseaux...). Le remaniement cadastral de la commune de Grimaud a considérablement retardé et rendu difficile la mise à jour du plan cette année.
- Le PPRIF sur la commune de Plan de la Tour.
- Intégration des données relatives au réseau d'assainissement des communes gérées par Véolia suite à la réception des mises à jour dernièrement.
- Commune de La Croix-Valmer : relevé GPS de tous les panneaux indicateurs sur la commune (formation de l'agent responsable).

- Reprise des données éclairage public : numérisation reprise par le SYEMELEC Var à partir des données du syndicat. Ces nouvelles données sont transmises au fur et à mesure aux communes.
- Organisation des deux journées de formation pour les communes suite à la réforme en matière d'urbanisme au printemps et donc l'évolution du logiciel Cartads. 10 agents bénéficieront de la formation pour un montant de 180 €/personne plutôt que la journée proposée par Géosphère à 897 € par commune.
- Commune de Gassin : numérisation des zones AOC.
- Commune de Grimaud : numérisation du PLU suite au remaniement, numérotation des voies, relevé de mobiliers urbains. La numérisation du PLU a pris du retard en raison du remaniement cadastral toujours en cours aujourd'hui. La DGI n'a pas de délai de stabilisation du plan.
- Commune de Cogolin : relevé de mobiliers urbains, avaloirs, potelets, bancs, jardinières, etc.
- Participation aux groupes de travail du CDIG (Comité Départemental de l'Information Géographique) en partenariat avec le Conseil Général.
- Animation de formation à la demande de l'Association des Maires du Var.
- La migration du serveur sur OVH ; il est nécessaire de se déplacer sur chaque commune afin de modifier les installations en local.

Cette migration du serveur Intragéo va permettre de multiplier de manière considérable la bande passante et ainsi augmenter les capacités de cet intranet. A terme, le service fera disparaître les licences Géoconcept dans toutes les communes qui jusqu'à présent étaient réticentes.

Les communes de La Mole, Gassin, Grimaud et La Croix-Valmer sont exclusivement connectées à Intragéo et les services fonctionnent très bien. Le logiciel cimetière en liaison avec Intragéo sur la commune du Rayol-Canadel est opérationnel et l'agent satisfait.

Le produit Intragéo évolue et dans sa nouvelle version a été intégré le module Publigis. Ce module va permettre de publier une carte en direction du grand-public. Une réunion sera organisée afin de déterminer les données qui seront diffusées : données touristiques, données administratives, occupation du sol (urbanisme...). Ce module fera l'objet d'un lien sur les sites des communes qui le désirent.

Vu la charge de travail du service et notamment le besoin en journées de terrain pour exécuter des relevés GPS, il est proposé le recrutement d'un jeune ingénieur qui est actuellement en stage de fin d'étude sur la commune de Cogolin. (Cf. délibération n° 4).

Il aura pour mission de réaliser le PLU de la commune de Grimaud, la numérotation des voies, le relevé de mobilier urbain, des relevés sur la commune de Cogolin. D'autres communes pourront bénéficier d'actions spécifiques. Si le recrutement est validé une réunion sera organisée avec les responsables techniques des communes afin de déterminer les réels besoins.

D - Forêt Espace rural

Le territoire de la compétence s'étend sur 8 communes (sans changement par rapport à 2011).

Les actions du service se répartissent en deux volets : la DFCI et l'Environnement.

I) DFCI :

Dans le cadre du PIDAF 1 250 hectares d'ouvrage DFCI ont été retenus, ayant un intérêt stratégique pour la protection du territoire et 360 km de pistes. Les types de travaux et les rythmes d'entretien ont été définis entre quatre et cinq ans suivant les sites et sept ans pour les pistes. La moyenne des travaux est de l'ordre de 312 hectares par an et de 52 km de pistes.

Dans l'attente d'une nouvelle intercommunalité il a été proposé et validé, en commission du 7 novembre 2011, de maintenir le montant de la mutualisation forfaitaire pour le financement des travaux PIDAF : 189 725 €.

Un certain nombre de travaux demandés par les communes ne sont pas pris en compte dans le cadre du PIDAF et sont comptabilisés comme des travaux hors programmes ou non mutualisés, financés par les communes concernées. Les communes profitent de l'expertise du service pour faire réaliser divers travaux forestiers ou de mise en sécurité. Il est proposé que ces travaux fassent l'objet d'une convention spécifique déterminant le lieu, le type d'ouvrage, le calendrier, le montant des travaux et le plan de financement. Ces travaux peuvent être réalisés en régie ou en entreprise.

Pour l'année 2012 la programmation prévisionnelle de travaux se décompose de la façon suivante :

→ **Les travaux hors programme, non mutualisés** : le volume de travaux est évolutif pendant toute l'année. À ce jour, environ 7 hectares sont programmés concernant du débroussaillage, de l'enrochement. De nombreux devis sont en cours.

→ **Les travaux mutualisés** : 350 hectares sont prévus. Cette surface est légèrement supérieure au minimum annuel (312 ha) nécessaire au maintien en état du PIDAF :

- Les subventions obtenues permettent un financement correct de ces travaux.

- Des ouvrages de création ont pu être inclus à la programmation. Ouvrages qui sont réalisés dans le cadre de conventions partenariales, avec la Communauté de commune Cœur du Var et avec l'ONF. Ces travaux qui ont nécessité beaucoup de patience et force de conviction pour leur mise en œuvre, sont parmi les derniers ouvrages qui sont à créer sur le périmètre du syndicat. **102 hectares de mise aux normes** sont prévus, parmi ceux-ci, 48 sont de la création pure.
- **144 hectares de maintien en conditions opérationnelles** sont inscrits à cette programmation. Le rythme des entretiens est correct et régulier.
- **87 hectares d'amélioration pastorale** complètent l'effort d'entretien.
- La participation de l'Etat à travers les **APFM** est maintenue cette année avec un prévisionnel de **33 hectares**.
- La **régie du Conseil Général** doit apporter sa contribution également à hauteur de **12 kilomètres de piste** qui font l'objet d'une convention.
- Un nouveau programme de **travaux d'urgence**, lié aux intempéries de novembre dernier est en cours d'instruction, (mise en œuvre souhaitable dès le printemps). Ces programmes ont permis de remettre en état de nombreux ouvrages dans le massif, et de contribuer à une meilleure résistance des pistes aux intempéries.
- Suite au départ d'un bûcheron, une réorganisation de l'équipe de régie est en cours. Cette réorganisation a des répercussions sur l'organisation générale des travaux. Ainsi, il n'y pas de marchés de travaux des coupures en totalité cette année, mais un marché en accord cadre qui permettra de déléguer partiellement les portions manuelles des chantiers pour terminer les travaux correctement. Cette méthode qui a permis de ne pas réembaucher, sera testée cette année, les conséquences financières seront évaluées en fin d'année. La lecture de l'avancement des travaux est modifiée en conséquence, la part entreprise est évaluée en pourcentage du montant global du chantier. Ce sont donc **312 hectares qui sont programmés en régie** et 38 hectares seront sous traités pour les finitions manuelles.

→ **Brûlage dirigé** : le SIVOM a à cœur de maintenir cet outil de travail ancestral dans ses activités. 3 hectares ont été réalisés sur la commune de la Garde Freinet, de nouvelles journées sont programmées à la Mole et à la Garde Freinet.

→ **Tracteur** : Afin de renouveler un tracteur peu fiable (tracteur Tremme), d'assumer la part de travaux en régie prévue, de préserver ses possibilités de mise en œuvre de techniques nouvelles et d'expérimentations sur l'entretien des coupures, le syndicat programme ce début d'année l'acquisition d'un tracteur (de marque Chaptrack).

Cet outil doit être financé sur le budget 2012. Une demande de subvention est en cours de préparation, cependant les chances d'obtenir un financement sont minces. C'est donc essentiellement par emprunt et avec la vente d'autres machines plus anciennes que l'équilibre doit être assuré.

→ **Débroussaillage obligatoire** : L'application du PPRIf par anticipation au Plan de la Tour, concerne au premier chef le Syndicat, puisque les communes de Collobrières et de la Garde Freinet suivront prochainement. Une expérimentation sera lancée dans l'année 2012 pour évaluer les possibilités de mises en œuvre juridiques, administratives et financières du débroussaillage obligatoire à 100 mètres, tel que le prescrit le règlement du PPRIf en zone R et N1.

→ **Relations avec l'Office National des Forêts** : Il «semblerait» que les travaux prévus en forêt domaniale et attendus depuis 20 ans puissent être mis en œuvre cette année !

→ **Program for the Endorsement Forest Certification (PEFC)** : Les communes de Collobrières, Le Plan de la tour et la Mole, ont adhéré à ce programme de certification, pour leurs forêts communales. Parallèlement, le Syndicat en partenariat avec les communes forestières organise une rencontre avec l'ONF pour que l'aménagement des forêts communales soit raisonné avec l'ensemble des partenaires forestiers du massif. Cela préfigure un travail de collaboration, entre l'ONF et les autres institutions forestières qui œuvrent pour le renouveau du massif (syndicat DFCI, ASL Suberaie, Communes forestières).

→ **Chêne liège et programmes Européens** : Le Syndicat Maître d'ouvrage participe à des échanges européens :

- Forêt Modèle : le Syndicat est associé par la Région PACA en collaboration avec l'ASL et la COFOR. Après une phase de réflexion des actions concrètes sont susceptibles de se mettre en place ;
- PROFORBIOMED : un programme est en cours d'élaboration ;
- Le syndicat est en cours d'intégration à un programme piloté par le Conseil Général du Var en faveur du renouveau de l'exploitation du liège.

Afin de permettre aux industries, qui souhaitent s'implanter sur notre territoire pour transformer du chêne liège, de dimensionner leur investissement en rapport à la quantité de bois disponible, à un prix correct, le Syndicat a mis en œuvre une étude de Plan d'Approvisionnement Territorial.

Les travaux préalables ont commencé avec la société AGRESTA, Ils devraient donner lieu à de premières livraisons de chêne liège décheté dans l'année 2012.

II) Environnement (Cf. tableau ci-dessous)

BILAN 2011 - PREVISION 2012		
Nature des prestations	Tonnages réalisés au 31/12/2011	Objectif 2012 en tonnes
Plaquettes forestières (vente lycée)	0	0
Déchets bois (Valécobois) (prestation Ramatuelle)	350	350
Souches	33	50
Bois classe verte (palette, déchets bois ...)	94	100
Boue Prestation - La Garde Freinet	909	900
DV Communes (traitement)	8 031	8 500
DV Saint Tropez (pas déposés à la Mole)	2976	3 000
DV Particuliers	238	230
DV la Mole	132	
Compost (vente)	4410	5 000

→ Traitement des végétaux et vente de compost :

- Les bonnes ventes de compost en 2011 : 4 410 tonnes, doivent encore augmenter pour 2012. Des efforts sont à réaliser pour vendre le compost et assurer le bon fonctionnement de la plate-forme.

Les communes du golfe utilisent le compost pour les divers aménagements paysagers qu'elles réalisent, soit en régie par leurs services espace verts communaux, soit dans le cadre de marchés en excluant le lot fourniture de compost ou en obligeant l'entreprise à utiliser le compost local.

- Ces bonnes ventes sont réalisées dans un contexte de maîtrise budgétaire, notamment le marché de location de crible passé avec la société Crokbois qui a permis de réduire les frais de location de machines.
- Le budget 2012 prévoit des quantités de déchets verts collectés en progression très raisonnable.

- **La qualité des végétaux** restent la principale problématique de traitement. Elle oblige le syndicat à incinérer une part non négligeable de refus de criblage alors que des possibilités techniques de valorisation de déchets existent s'il est mieux trié.
- Les conditions de broyage sont parfois difficiles sur certaines déchetteries. Une nouvelle aire de collecte de végétaux doit être aménagée sur la commune de Gassin qui devrait permettre de rationaliser les apports entre les communes de Saint-Tropez, Gassin et Ramatuelle.

La réflexion se poursuit à l'échelle intercommunale pour l'optimisation des aires de collecte, leurs regroupements dans certains cas, la stabilisation des prix de traitement pour l'avenir.

- **Investissement** : afin d'améliorer la fabrication du compost, et de s'ouvrir à de nouveaux marchés, il sera nécessaire de procéder à des investissements.

Un dossier de demande de subvention est déposé ce début d'année. Le dossier vise l'amélioration qualitative du compost en vue de la diversification des produits sur la plate-forme.

- L'entretien des équipements sur la plate-forme doit être inscrit au budget dont notamment le curage annuel du bassin de réception des eaux de lixivie.

→ Bois classe A :

La commune de Ramatuelle doit mettre en place ce tri très prochainement sur sa déchetterie.

→ Bois énergie :

- Une étude de faisabilité est en cours sur la commune de Saint-Tropez pour desservir le collège et la piscine.
- L'étude de faisabilité de Cogolin (école et gymnase) a donné de bons résultats et permis d'associer le collège situé à proximité. Un nouveau projet est à l'étude, une note d'opportunité sera établie par l'association des communes forestières : la mission énergie (Ecole le Rialet, Maison de retraite, Clinique, ...).
- Une étude de faisabilité est en cours au Plan de la tour (Ecole/crèche, salle polyvalente).

D - Sigma Formation

Le SIVOM anime un comité de coordination annuel en présence de l'ensemble des partenaires, afin de mettre en adéquation l'offre et la demande de formation. Le dernier comité s'est réuni le lundi 23 janvier 2012 à Cogolin.

La formation est assurée par l'association Sigma dont le siège est à Marseille, spécialisée dans la formation et l'insertion économique et sociale. Le SIVOM loue les locaux de Grand sud depuis 2005.

La convention en cours arrive à échéance le 30 juin 2012. Il est proposé de renouveler pour trois ans, la location du rez-de-chaussée de l'immeuble, au coût de 33 500 € annuel indexé chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL).

L'association répond à des appels d'offre :

- ✓ Formation financée par le Conseil Régional dans le cadre du P.R.F et le Ministère du travail : parcours de 35 h hebdomadaires avec entrées et sorties permanentes :
 - ETAPS : pour jeunes et adultes : mise à niveau ;
 - ETAQS : parcours qualifiant (CAP, Bac pro, etc.).
- ✓ Compétences «Clés» : financement Etat : apprentissage des fondamentaux (Sigma et le Greta ont été retenus) ;
- ✓ Formation pour les primo arrivants : OFFI : Ministère de l'immigration/Préfecture : apprentissage du français pour les étrangers (en majorité Europe de l'Est) ;
- ✓ Atelier de pédagogie personnalisée :
 - Public ciblé :
 - jeunes suivis par la mission locale ;
 - demandeurs d'emploi : pôle emploi ;
 - personnel des entreprises (OPCA) ;
 - personnel des collectivités (marché avec le CNFPT) : savoirs de base.

Bilan :

- 395 stagiaires reçus en 2011 : 159 jeunes (de moins de 26 ans), 236 adultes ;
 - Constat : moins de stagiaires sur les compétences «Clés», mais durée de stage plus longue ;
- Beaucoup de jeunes sortent du système scolaire sans qualification d'où des difficultés d'insertion dans le domaine professionnel ;
- Les entreprises font de plus en plus appel à Sigma pour les compétences «Clés» : OPCA ;
- Les individuels payants ont été multipliés par deux ;
- Résultats encourageants : insertion professionnelle satisfaisante pour les formations qualifiantes et les stages d'anglais (des embauches par les entreprises locales : exemple : Botanic, Bergon, etc.) ;
- Résultat plus faible pour les formations ETAPS ;
- -APP : nouvelle labellisation après deux ans d'absence du dispositif, certification AFNOR ;
 - Public : jeunes au pair, individuels payants, CNED : formation par correspondance ;

- Validation des acquis de l'expérience ;
- Sauveteur - secouriste du travail, certificat formation secours.

Projets 2012 SIGMA

- Programmes PRF ;
- Travaux forestiers : recherche de cofinancement auprès du Conseil Général (RSA), mission locale (aide à la mobilité, transport), SIVOM (terrain expérimental, chantiers forestiers dans le cadre du PIDAF) ;
- Poursuite des stages dans le cadre de l'APP.

Réflexions en cours

Une réflexion conduite par les services de l'État et un ensemble de partenaires a mis en évidence le besoin de formation dans le golfe de Saint-Tropez. Plusieurs projets sont à l'étude :

- En conclusion du comité de coordination du 23 janvier, il a été convenu que le SIVTAS, préconise une structure légère, souple, adaptée aux besoins avec ou sans logement, de type plate-forme ouverte : Pôle de formations. Les locaux pourraient être gérés par une structure référente et mis à la disposition d'organismes de formation pour des besoins très ponctuels et très diversifiés adaptés au terrain.
- L'État envisage de réaliser une étude pour répondre à un appel à projet national, d'envergure, avec hébergement pour un Pôle de formation de haut niveau.

II - Evaluation Budgétaire

Le budget prévisionnel 2012 de fonctionnement se situe dans la même enveloppe que le budget prévisionnel inscrit au BP 2011. Il est évalué à 3 199 848 € y compris le résultat du compte administratif 2011 contre 3 152 306 € inscrit au BP 2011 et 2 972 063 € réalisés.

L'objectif de l'année est de maintenir la dynamique des services, dans un souci de maîtrise budgétaire, et de période de transition dans la perspective d'une nouvelle intercommunalité.

Les comparaisons par rapport aux années précédentes sont toujours délicates au SIVOM du fait du caractère des compétences optionnelles, des adaptations régulières de chaque service aux besoins exprimés ou face à des situations nouvelles.

Evaluation par service :

	BP 2012	CA 2011	Prévisions 2011
Administration générale	304 077 €	278 877 €	289 927 €
Forêt DFCI	607 992 €	691 374 €	765 569 €
Environnement	689 153 €	601 021 €	660 725 €
Conservatoire	1 358 995 €	1 287 645 €	1 311 809 €
Arts plastiques	44 340 €	41 915 €	45 830 €
Information Géographique	94 771 €	71 232 €	78 446 €

En investissement les dépenses sont évaluées à 1 330 000 € y compris les restes à réaliser, sur un prévisionnel 2011 de 1 582 189,99 € (y compris les restes à réaliser). 90% des dépenses sont effectuées par le service forêt environnement.

Les résultats du compte administratif sont évalués à :

Section de fonctionnement :

- Excédent sur l'exercice : 74 620 €
- Excédent reporté : 57 002 €
- **Excédent cumulé : 131 622 €**

Section d'investissement :

- Déficit de l'exercice : - 149 259,40 €
- Report : + 252 371,33 €
- Solde reste à réaliser : - 19 297,04 €
- **Excédent cumulé : 103 111,93 €**

Le résultat cumulé étant en excédent, il n'y aura pas d'affectation obligatoire de résultats.

Les principaux éléments budgétaires :

1) Section de fonctionnement

▪ Les charges de salaire :

Elles sont évaluées à 1 949 929 € contre 1 918 000 € inscrit au budget primitif 2011 et 1 853 500 € réalisé.

Elles représentent 61 % des dépenses (identique à 2011), ce qui correspond aux missions du syndicat.

Le SIVOM emploie **57 agents** (inchangé par rapport à 2011) soit **49,13 équivalents temps pleins**, contre 50,56 en 2011 et 54,14 en 2010.

L'augmentation des charges de salaire est liée à deux facteurs essentiels :

- ✓ L'évolution de carrière des fonctionnaires (avancée d'échelon) ;
- ✓ La titularisation des agents précédemment contractuels, ayant réussi des concours de la fonction publique territoriale.

Il n'y a pas de création de postes, mais des remplacements d'agents en congé maladie ou en disponibilité. La seule perspective : proposition de recrutement d'un agent sous contrat en emploi saisonnier à la compétence Information Géographique.

Le projet de conforter l'équipe de la régie forêt environnement avec le recrutement de bûcherons est différé. Il est proposé le principe de faire appel à des entreprises pour les interventions de bûcheronnage (marché accord-cadre, sous-traitance à Clarisse environnement pour des petits chantiers en finition manuelle, ou à Sigma formation dans le cadre de stages au métier forestier).

▪ **Les dépenses incompressibles** au bon fonctionnement des services font l'objet de **marchés publics** : carburant, assurances, location, maintenance : photocopieur, machine à affranchir, instruments de musique, logiciels, etc.

Il a été constaté une augmentation des coûts du contrat assurance flotte (les véhicules du service forêt), indiquée au comité syndical du 28 novembre 2011. Un nouveau marché assurances concernant la responsabilité civile et les dommages aux biens, devrait être lancé avant l'été 2012.

▪ Les frais financiers sont maîtrisés :

- ✓ La ligne de trésorerie : 382 000 € est souscrite auprès de la Caisse d'Épargne avec un taux de l'ordre de 3,08 %. Elle n'est pas utilisée à ce jour.
- ✓ La dette du syndicat s'élève au 1^{er} janvier 2012 à 172 410 € avec 4 emprunts en cours :
 - Acquisition de l'immeuble Grand Sud jusqu'en 2016 ;
 - Travaux sur la plate forme et acquisition d'engins forestiers jusqu'en 2013 ;
 - Acquisition d'une chargeuse jusqu'en 2014 ;

Il n'y a pas eu d'emprunt en 2010 et 2011 (les acquisitions d'un camion et d'une pelle ont bénéficié de subventions). Un emprunt de l'ordre de 200 000 € est envisagé en 2012 pour le financement de l'acquisition d'un engin forestier non financé (Chaptrack).

- **Les recettes** du syndicat proviennent :
 - ✓ Des usagers des services ;
 - ✓ Des prestations du service forêt (travaux programmés) et environnement (vente de compost, broyage, déchets verts, etc.) ;
 - ✓ Des travaux forestiers en régie ;
 - ✓ Des subventions ;
 - ✓ Des loyers de Grand Sud ;
 - ✓ Des participations communales ;
 - ✓ De l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif (131 622€).

Les participations communales sont évaluées en théorie à environ 1 431 102 € pour équilibrer le budget sur l'exercice. Compte tenu de la prise en compte de l'excédent cumulé il est proposé de maintenir le même montant de participations communales appliqué en 2011 soit globalement 1 400 000 € et d'inscrire le solde résiduel en provision (dépenses) soit environ 100 520 €. L'objectif est de maintenir le montant des cotisations 2011 par service. Toutefois, seule la répartition des élèves du Conservatoire par commune ou du nombre d'heures hebdomadaires d'intervention en milieu scolaire peut varier et par voie de conséquence modifier le montant par commune.

2) Section d'investissement : des fiches programmes détaillées sont jointes en annexe

Les dépenses prévisionnelles d'investissement concernent :

- Les travaux forestiers dont :
 - En régie : 387 955 €
 - En entreprise : 115 294 €

- L'acquisition de matériel : 333 071 € dont :
 - Matériel forêt : 241 592 €
(dont un tracteur Chaptrack d'un montant de 239 200 € non subventionné)
 - Matériel environnement : 24 940 €
 - Aménagement d'un abri à l'atelier forêt : 35 880 €
 - Matériel et instruments de musique : 24 956 €
 - Matériel pour l'information géographique : 5 703 €

➤ Le remboursement du capital d'emprunt et des dépenses d'ordre, auxquelles se rajoutent les dépenses en reste à réaliser.

▪ **Les recettes proviennent de :**

- ✓ Les subventions pour les travaux ;
- ✓ Les participations communales dans le cadre de la mutualisation des travaux PIDAF : 189 725 € ;
- ✓ Le FCTVA ;
- ✓ Les recettes d'ordre, y compris les restes à réaliser et le report ;
- ✓ **Un emprunt de l'ordre de 200 000 € sera nécessaire pour financer l'acquisition du gros matériel forestier. Les recettes réelles ne permettent pas d'autofinancer ces acquisitions.**

Ces propositions font l'objet du débat d'orientations budgétaires. Les conclusions permettront d'élaborer le budget primitif voté le 15 mars.